

Assemblée générale de l'ANMAM Samedi 30 Janvier 2021 par visioconférence

Personnes présentes :

Dominique Alibert : membre du collège *CRR St Etienne. Accompagnatrice Danse, professeure accompagnement danse et FM danseurs.*
Hélène Andreozzi : *CRR Avignon. Accompagnatrice.*
Juliette Boubel : *CRR Metz. Professeure accompagnement.*
Danièle Clémot : membre du collège (secrétariat, site internet). *CRD Villeurbanne. Accompagnatrice et professeure d'acct, coordinatrice dpt acct.*
Isabelle Checco : *CRD Vannes. Professeure d'accompagnement et de musique de chambre.*
Marie Duinat : membre du collège *CRD Valence. Accompagnatrice et professeure d'acct., coordination musique de chambre.*
Chloé Elasmarr : membre actif. *Accompagnatrice freelance.*
Anne-Claire Galland : *CRR Rennes. Accompagnatrice danse.*
Catherine Goubin : membre actif *CRR Chambéry. Accompagnatrice danse, professeure d'acct danse.*
Ariane Jacob : *CRR Paris, Pôle sup PSPBB. Professeure d'accompagnement.*
Aurélié Leblan : *CRD Niort. Accompagnatrice et professeure d'acct*
Isabelle Mambour : membre du collège *CRR 93 Accompagnatrice*
Luce Marliac : membre du collège *CRR Rennes. Accompagnatrice et professeure d'accompagnement coordinatrice dpt acct*
Catherine Marruedo – Vernay : membre du collège (trésorerie) *CRR Lyon. Accompagnatrice.*
Joy Morin : *CRD St Nazaire*
Bastienne Peyrot : *CRC Saint Priest. Accompagnatrice,*
Ayako Pillon : *CRR Rennes. Accompagnatrice*
Lauriane Righi : *Anciennement CRR La Réunion. Accompagnatrice, professeure d'acct Actuellement CRR Lyon Professeure piano*
Claire Simonet-Forin : membre actif *CRR Chalon-sur-Saône, accompagnatrice.*
Joëlle Schricke : *CRD Bourgoin-Jallieu. Accompagnatrice, initiation à l'accompagnement.*
Elizabeth Vinciguerra : *CRR + HEAR Strasbourg. Professeure d'accompagnement, coordinatrice département accompagnement.*
Laure Zehmann – Lavignolle : *CRR Lyon, CNSMDL. Accompagnatrice, professeure lecture à vue.*

D'autre part une connexion par téléphone a aussi été proposée aux personnes rencontrant des difficultés de connexion en visio.

Elle permet de suivre les échanges mais pas de participer :

Melissa Dessaigne : *CRR Grenoble. Professeure d'accompagnement*

Christophe Petit : membre actif *CRI Pays Roussillonnais Accompagnateur danse*

10 pouvoirs ont été envoyés. Le quorum est atteint.

Secrétaires de séance : Chloé Elasmarr, Lauriane Righi.

I - Rapport moral par D.Clémot

Le contexte actuel ne permettant pas l'organisation notre AG en présentiel, nous sommes heureux de vous la proposer en visio conférence et vous remercions tous de votre participation.

C'est une première expérience d'assemblée générale par Visio pour l'association.

Cela facilite les échanges avec des personnes qui n'auraient pas pu se déplacer.

Nous allons tout d'abord régler les paramètres techniques de cette réunion en visio. Nous souhaitons régler rapidement les questions administratives afin de privilégier un temps d'échanges important.

La période qui vient de s'écouler a été particulièrement difficile pour tout le milieu culturel et notre discipline est tout particulièrement impactée et mise en difficulté par le travail à distance. Nous vous proposons, après un tour de table, d'échanger autour des outils qui ont été mis en place dans cette période si particulière avec un retour d'expériences sur ce qui a fonctionné, ou pas.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

II- Rapport d'activités

- L'Anmam a été sollicitée pour participer à l'Automne 2020 à un groupe de travail concernant notamment l'écriture d'une annexe pour le DE accompagnement danse auprès de la DGCA. Cela n'a pas pu aboutir en raison du contexte sanitaire, le groupe de travail ne s'étant pas réuni – mais la réflexion est en cours et en attente du feu vert de la Sous - Direction de la Création Artistique.

- Une enquête sur l'enseignement supérieur a été menée. Elle est consultable sur le site internet de L'ANMAM (onglet « enseignement supérieur ») et accessible pour tous publics dans une version simplifiée et dans une version complète réservée aux adhérents.
- Un état des lieux sur les classes d'accompagnement dans les conservatoires (CRR et CRD...) est actuellement en cours. Le site de l'association, outil incontournable de communication, est en cours de mise à jour. Ne pas hésiter à nous faire des retours afin de compléter certaines rubriques ou de nous communiquer de nouveaux contenus. Il est également possible de partager des informations de concerts, projets, CD, articles etc... Tout aide apportée sera la bienvenue !
- L'Anmam a également été informée par l'Anescas (association d'établissements supérieurs...) d'une réflexion en cours à la DGCA autour du DNSPM en ce qui concerne l'accompagnement. Faut-il créer un DNSPM spécifique d'accompagnement qui n'existe pas aujourd'hui ou rester sur un DNSPM d'interprète ? Pour info, en 2009/2010, l'ANMAM a été sollicitée pour travailler sur une refonte des textes autour du DNSPM et proposer un texte spécifique pour l'accompagnement. Plusieurs pistes avaient été étudiées : création d'un DNSPM spécialité instrumentiste - chanteur, parcours accompagnement OU un d'un DNSPM spécifique accompagnement ne figurant pas dans la liste des instrumentistes-chanteurs C'est la première option qui avait été envisagée avec proposition de référentiels spécifiques pour les 3 mentions du diplôme : accompagnement musical, vocal ou chorégraphique. Le texte devait repasser devant une CPC (Commission Professionnelle Consultative) afin d'actualiser le contexte métier. Cela n'a jamais eu lieu. Aujourd'hui la seule possibilité est de passer un DNSPM piano avec option accompagnement.

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité

III- Rapport financier par Catherine Marruedo – Vernay

Compte courant : 4681,47 euros

Livret B association : 1174, 18 euros

Le contexte sanitaire ne nous ayant pas permis de nous réunir en présentiel, l'association a pu faire des économies.

Elle est en bon état financier mais est dépendante uniquement des cotisations de ses membres.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité et quitus est donné à la trésorière.

IV- Elections

Dominique Alibert, Danièle Clénot, Isabelle Mambour et Catherine Marruedo-Vernay se représentent pour le Collège

Elles sont élues pour l'exercice 2020/2021 à l'unanimité par l'assemblée présente et représentée.

Luce Marliac signifie son désir de faire une pause. Marie Duinat, nous avait signifié précédemment son souhait de pas reconduire sa candidature pour des raisons de disponibilités personnelles.

Un collège plus resserré est souhaité mais avec proposition de plus de membres actifs.

Se proposent comme membres actifs :

Melissa Dessaigne, Isabelle Checco, Chloé Elasmir, Joy Morin, Catherine Goubin, Aurélie Leblan, Namiko Magari, Bastienne Peyrot Christophe Petit, Odile Ramillon – Levisage, Lauriane Righi, Joëlle Schricke, Claire Simonet-Forin, Elizabeth Vinciguerra, Laure Zehmann - Lavignolle.

Membre d'honneur :

Michel Tranchant

V- Tour de Table + Echanges

Il est effectué un tour de table de chacun des participants pour se présenter.

Quelques points particuliers y sont abordés :

- On peut remarquer des différences importantes selon les établissements en matière d'accompagnement : nombre d'accompagnateurs plus ou moins important en rapport avec le nombre d'élèves / différences de cursus ou UV proposés / soutien plus ou moins actif des directions / différences de reconnaissance du travail fait à distance pendant le confinement – heures supplémentaires non payées pour certains.

- Ariane Jacob, professeure au CRR de Paris, fait un point sur la réforme des classes préparatoires à l'enseignement supérieur dans son établissement :
 - o Le DEM perdure malgré l'installation du CPES (cycle préparatoire à l'enseignement supérieur). Le profil des élèves y est très différent : certains s'inscrivent dans ce cycle mais ne continueront pas en études supérieures et se professionnalisent directement. D'autres élèves reviennent de l'enseignement supérieur et se (ré)inscrivent au CRR dans ce cycle ou en cycle « concertiste » pour continuer leurs études.
 - o Le CPES n'a que deux ans d'ancienneté, il y a peu de recul sur ce parcours
 - o Le cycle concertiste intègre des étudiants qui ont déjà leur DEM ou licence – il y a beaucoup d'étudiants étrangers.
 - o Problème des heures supplémentaires non reconnues au CRR, non comptées pour les accompagnateurs. Difficulté de communication entre la direction et les accompagnateurs : l'organisation des plannings d'examens et d'auditions se fait sans eux alors qu'ils sont les premiers concernés.
- Question autour du DNSPM piano option accompagnement ou DNSPM seulement accompagnement.

Le DNSPM purement accompagnement n'a pas d'accréditation auprès du ministère, et il n'y a pas de consensus à ce sujet (l'accompagnement n'est qu'une spécialité du DNSPM piano, appelée piano-accompagnement). Cela s'explique peut-être qu'à l'heure d'Erasmus, la France est la seule en Europe à délivrer une licence accompagnement. Aujourd'hui, on s'en sort avec cette appellation. On peut se poser la question de savoir si on a vraiment besoin de créer un nouveau texte spécifique.

Il est remarqué, que si le contenu des DNSPM en accompagnement dans les 2 CNSM est clairement centré sur l'accompagnement, le manque de texte spécifique peut créer des ambiguïtés sur ces contenus dans d'autres pôles plus orientés sur un DNSPM piano.

Remarques de Danièle Clémot, point sur les perspectives professionnelles de l'accompagnement :

- o Tous ses élèves sortant avec leur DEM accompagnement ont pu trouver du travail. Le contexte métier est donc positif, mais très inégal statutairement
- o Il y a un poste d'accompagnateur claveciniste à l'ENM de Villeurbanne : cela existe-t-il dans d'autres établissements ? Il semble que c'est souvent le pianiste accompagnateur qui assume cette tâche pour le secteur classique quand il en a les compétences (**Joy Morin, Catherine Marruedo -Vernay...**). Mais qu'en est-il pour la musique ancienne ?

Débat autour du terme « accompagnateur » qui peut être perçu comme péjoratif.

- Empêche-t'il la reconnaissance du métier ?

- Proposition du terme « **pianiste collaboratif** » (issu du terme anglais « *collaborativ pianist* » utilisé par ex au Royal College de Londres) qui ne rencontre pas non plus de consensus. Un sondage effectué en juillet dernier sur Facebook est loin de faire l'unanimité sur ce sujet : beaucoup de personnes déplorent le mot « accompagnement » mais ne se reconnaissent pas dans le terme de « piano collaboratif ».

- Le terme « chef de chant » crée tout de suite une légitimité : due peut-être à sa spécificité ? Ou à l'utilisation du mot « chef » ? A noter que ce terme ne devrait être utilisé que dans les maisons d'opéra.

- L'enjeu n'est pas tant d'être reconnu comme accompagnateur dans notre établissement mais, plus largement, de reconnaître l'établissement d'enseignement artistique dans le champ artistique et culturel. L'accompagnement est englobé dans une problématique beaucoup plus large aujourd'hui.

- Le statut des accompagnateurs dans les CNSM est indigne, bien pire que dans la fonction publique territoriale où nous sommes malgré tout reconnus en tant qu'enseignants.

Le travail à distance – échange sur les outils et remarques pédagogiques :

- Au CRD de Vannes, (**Isabelle Checco**) utilisation de PADLET. Outil utile artistiquement et pédagogiquement, il permet à chaque professeur de déposer des fichiers, il oblige à une réflexion pédagogique pour l'alimenter, et offre une grande lisibilité pour l'établissement et les parents. Le conservatoire a ainsi pu maintenir une vie de groupe par ce biais. Volonté de fusion avec le site internet de la mairie. Réflexion sur le contenu de ce « grand journal fourre-tout » et sur le droit à l'image.

- Au CRR de Châlons sur Saône (**Claire Simonet-Forin**) Un abonnement à Nomad Play a été proposé à tout l'établissement avec un code d'accès pour chaque élève. C'est une application permettant de jouer en ligne avec des supports enregistrés par des interprètes de haut niveau. Cela fonctionne un peu comme un karaoké, contenant un grand nombre d'enregistrements de répertoires divers, pour tous les instruments. On peut supprimer une partie et jouer l'autre, ainsi que varier les temps.

- Au CRR de Metz, (**Juliette Boubel**) il n'y a pas vraiment eu d'aide de la direction mais beaucoup d'entraide entre enseignants.

- Au CRD de Villeurbanne, (**D.Clémot**) utilisation de « laclasse.com ». Outil en ligne mis à disposition par la Métropole du Grand Lyon qui ne nécessite pas de téléchargement d'application et respecte les normes RGPD (règlement Général sur la protection des données) infos sur <https://www.economie.gouv.fr/entreprises/reglement-general-sur-protection-des-donnees-rgpd#>

Il fonctionne en réseau fermé et propose de très nombreuses fonctionnalités. Il était jusqu'à présent principalement utilisé par les établissements de l'éducation nationale, et a été proposé en expérimentation pour les conservatoires volontaires.

Elle communique également sur des logiciels permettant de répéter à distance avec très peu de latence. Il en existe plusieurs qui sont performants mais qui sont d'une part payants et nécessitent d'autre part souvent du très bon matériel. L'application Jamulus en revanche est « open source, » complètement gratuite et permet de se connecter à un serveur. Et de répéter à distance avec très peu de latence. Cela fonctionne mieux en filaire (casque et câble ethernet)

Débat autour de la protection de la vie privée en utilisant des logiciels informatiques pour communiquer. Evocation des normes RGPD. Nécessité d'utiliser des logiciels « opensource » et sans traçages des données personnelles. L'utilisation d'applications comme « what's app », « skype » et autres demandant une inscription au préalable avec communication de données personnelles, est normalement interdite avec les élèves.

Le problème du coût du matériel pour les élèves est également évoqué, il est un facteur d'inégalité.

Pour la danse, impossibilité d'accompagner en temps réel par internet. Enregistrement d'une bande son sur laquelle les élèves dansent, se filment et retransmettent la vidéo à leur professeur.

Propos de Danièle Clémot :

3 sujets semblent être importants durant ce tour de table :

- la spécificité ou non du DNSPM pour l'accompagnement
- les outils numériques utilisés pour le travail à distance avec les élèves
- la non reconnaissance du travail à distance des accompagnateurs durant les confinements.

Cette dernière question rejoint le problème de la justification permanente dont doivent faire preuve les accompagnateurs à propos de leur métier (même en temps normal).

- ➔ L'une des solutions est de **faire apparaître le travail effectué** sur des plateformes en ligne. La direction peut alors avoir une prise de conscience des propositions pédagogiques créées par les accompagnateurs et les profs d'accompagnement. On peut aussi garder l'accusé de réception des parents.

La discussion continue vers un état des lieux des aberrations du système actuel qui vise à protéger les usagers contre la Covid 19.

Les élèves majeurs non inscrits en Cycle 3 n'ont pas le droit d'avoir leurs cours en présentiel, peu importe l'instrument.

C'est particulièrement difficile pour les chanteurs dont l'apprentissage commence souvent à l'âge adulte. La reprise des cours en collectif ou non, diffère selon les établissements. Certaines situations paraissent absurdes : dans certains établissements, les élèves mineurs ont le droit de chanter en groupe mais les cours individuels de chant ont été interdits.

Le problème se pose également pour les élèves en accompagnement, dans certains établissements.

Cette discussion amène la question de **la qualification des cycles d'accompagnement** en conservatoire :

- faut-il continuer à appeler 1^{er} cycle, 2^e cycle, 3^e cycle,... des cycles qui ne font qu'une seule année ? Doit-on parler d'office de 3^{èmes} cycles ?
- peut-on tous les regrouper dans un « gros cycle » de préparation DEM d'accompagnement ?

Cela permettrait aux élèves d'avoir leurs cours durant la période Covid19 et surtout, d'avoir une reconnaissance de niveau de compétence des pianistes accompagnateurs étudiants et moins de différence entre leur cycle élevé de piano et leur cycle « débutant » en accompagnement.

Remarque : dans la fonction publique territoriale, les accompagnateurs sont considérés comme des pédagogues (enseignants artistiques) alors qu'ils ne le sont pas du tout dans les 2 CNSMD.

Propos de Claire Simonet- Forin :

La question du statut de l'accompagnateur est aussi liée au problème plus global du statut des établissements d'enseignement artistique dans le paysage culturel. La place de ces institutions est à redéfinir, réinventer, encore plus en ces temps de crise. La place de l'accompagnateur est à trouver à l'intérieur de ces nouvelles dynamiques.

Propos de Dominique Alibert :

Pour pallier au manque de cours en présentiel, on peut axer les cours sur la culture musicale et chorégraphique par l'envoi de fichiers vidéos.

Propos de Luce Marliac :

Importance de l'aspect culturel de la partition. Le problème de l'enregistrement est qu'il fige une idée, une interprétation.

Propos de Joy Morin : elle propose d'envoyer un document détaillé sur l'accompagnement au CRD de St Nazaire ainsi qu'un bilan de l'année de confinement de son département accompagnement.

D'autres sujets en découlent également, qui pourraient être traités dans l'avenir :

- qu'est ce qu'un 1^{er} cycle en accompagnement ?
- qu'est ce que débiter en accompagnement ?
- l'accompagnement doit-il toujours être une spécialité post-piano ?

- L'enseignement à distance de l'accompagnement s'est montré possible notamment pour les cours d'accompagnement : la réduction d'orchestre, la transposition, l'analyse fine de partitions, etc... Il a été en revanche très problématique pour la mise en place de la musique partagée et du travail des accompagnateurs.

D'une manière générale, l'utilisation d'enregistrements reste délicate.

Problème également de l'inégalité de l'accès à une bonne connexion selon les élèves : comment réduire ces inégalités ?

Et pourtant, comment intégrer la pédagogie à distance dans l'avenir ?

Car le numérique est devenu un outil

Propos d'Aurélié Leblan : et si cet outil permettait de repenser nos missions pédagogiques ? Il permet de développer plus d'autonomie pour nos élèves et de créer des ateliers par ex avec deux élèves autour du déchiffrement et l'accompagnateur devient coach.

- Témoignage d'**Anne Claire Galland** : L'accompagnement danse en distanciel.

Il apparaît que l'accompagnement danse à distance n'est pas possible, car il dénature l'essence même de cette discipline : la composition spontanée, créée dans l'énergie de l'instant.

La seule possibilité est d'improviser sans la relation. Des enregistrements audios ont été réalisés et mis en ligne sur un drive pour que les élèves improvisent dessus à la maison.

Travail lourd à organiser mais qui a permis de garder un lien avec les élèves, malgré les inégalités de connexion.

L'accent a également été mis sur l'aspect culture musicale.

Au CNSMDL et au CRR de Chambéry (**Catherine Goubin**), les cours ont été maintenus à distance avec accompagnement, via l'application Zoom et malgré le temps de latence.

Conclusion – par Danièle Clémot :

- Une assemblée générale en visioconférence a aussi des côtés positifs, et la rencontre d'aujourd'hui montre la pertinence de ce type d'échanges : il permet la rencontre avec des personnes éloignées qui n'ont ainsi pas besoin de se déplacer et donc avec un plus grand nombre. On peut noter également une meilleure qualité d'écoute des participants.
- Une volonté de refaire des séances d'échanges sur des sujets ciblés en visio est clairement apparue.
Rappel : contrairement à l'AG, toutes les prochaines réunions seront réservées aux adhérents à jour de leurs cotisations.
- Ne pas hésiter à proposer des thèmes de travail, ou à se proposer comme membre actif de l'association. L'idée étant plutôt de limiter le nombre de personnes dans le Collège, et d'augmenter le nombre de membres actifs.
- 3 directions de travail se dégagent et sont à organiser en groupe pour de prochaines réunions :
 - o La structuration des classes d'accompagnement : quelle organisation par cycles, DEM danse/musique, quel DNSPM?
 - o L'accompagnement de la danse : réflexion autour des formations à l'accompagnement de la danse. Intérêt d'intégrer à ce groupe de travail des personnes du milieu de la danse mais pas uniquement accompagnateurs.
 - o Les outils du travail à distance – suite : Quelles sont les possibilités de travail à distance pour les accompagnateurs ?
Mise en commun des outils et expérimentations de chacun.

(Demande à la fin de la réunion : comment récupérer le contenu du Tchat réalisé pendant la durée de l'AG : il a été copié et certains éléments sont repris dans ce CR)

La séance est levée à 16h45